



Comité EHDAA



COMPTE RENDU

Date : Lundi 29 mars 2021

Endroit : Réunion TEAMS

Heure : 19 h 15



Présences : Madame Amélie Perreault, École du Goéland, Saint-Alban
Madame Chantal Sanders, IRDPQ de Portneuf
Madame Claudette Julien, Services éducatifs, CSSP
Madame Danielle-Christine Houde, École secondaire de Donnacona, Donnacona
Madame Geneviève Beaudoin, École du Perce-Neige, Pont-Rouge
Madame Heidy Faucher, École secondaire de Donnacona, Donnacona
Madame Isabelle Paquet, École secondaire de Donnacona, Donnacona
Madame Jennifer Petitclerc-Pagé, École du Phare, Deschambault
Madame Josianne Trottier, École du Bon-Pasteur, Cap-Santé
Madame Lucie Villeneuve, École de la Grande-Vallée, St-Raymond
Madame Mélanie Gilbert, Écoles de la Riveraine / Des Sentiers, Portneuf
Madame Suzanne Delisle, École secondaire de Saint-Marc, St-Marc-des-Carrières
Monsieur Stéphane Morissette, Centre de services scolaire de Portneuf, Donnacona

Absence :

1. Mot de bienvenue de la présidente

M^{me} Heidy Faucher souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par M^{me} Isabelle Paquet et appuyé par M^{me} Amélie Perreault.

3. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 30 novembre 2020

Le compte rendu est proposé par M^{me} Isabelle Paquet

Appuyé par M^{me} Josianne Trottier

4. Consultation sur les ressources financières EHDAA (M. Jean-François Lussier)

En lien avec l'article 187 de la Loi sur l'instruction publique, M. Lussier présente les différents revenus et les dépenses pour les élèves HDAA. Il précise que le Service aux entreprises génère des bénéfices qui sont réinvestis dans les services pour les élèves EHDAA ce qui permet d'offrir plus de services que le niveau des allocations reçues du MÉQ.

M^{me} Geneviève Beaudoin remarque qu'à l'école du Perce-Neige, seulement 20 % de la tâche de la direction est reconnue pour les 4 classes régionales tandis qu'à l'école Sainte-Marie, 40 % de tâche est reconnue. M. Lussier effectuera le changement.

5. Services régionaux 2021-2022 (Suivi des comités d'admission)

M^{me} Claudette Julien fait un suivi en lien avec les comités d'admission des différentes classes régionales. Elle précise que les admissions dans les écoles spécialisées de Québec auront lieu au mois de mai.

Elle mentionne que les 3 classes de l'école Sainte-Marie sont presque complètes. Certaines places sont gardées au cas où il arriverait de nouveaux élèves qui auraient besoin de bénéficier de ce service. C'est la même chose pour les classes TSA de l'école Perce-Neige. Quant à la classe langage, elle est complète.

En ce qui concerne la classe Transition, le bilan de mi-année s'est avéré très positif. Cette classe reviendra l'an prochain. À partir du classement provisoire de février, 14 élèves ont été acceptés. En fonction des résultats de fin d'année, d'autres élèves pourraient s'ajouter.

6. Comité de parents

Aucun suivi

7. Comité de transport

Aucun membre du comité EHDAA ne siège sur ce comité. M^{me} Claudette Julien vérifiera au Centre de services scolaire si un membre doit être nommé selon la loi.

8. Nouvelles mesures en contexte de Covid

Tutorat :

M^{me} Claudette Julien explique le fonctionnement du tutorat en général dans les écoles. Plusieurs jeunes bénéficient de ce service, et ce, pendant les heures de cours, sur l'heure du midi et après l'école. La plupart des écoles ont trouvé leurs propres ressources.

Bien-être à l'école :

M^{me} Claudette Julien explique que la mesure bien-être à l'école sert à la planification et à l'animation d'ateliers sur l'intimidation, sur l'anxiété, sur les habiletés sociales, sur la cyberdépendance et sur plusieurs autres sujets.

9. Budget 2020-2021 du comité EHDAA

Chaque année, le comité EHDAA dispose d'un montant de 2 500,00 \$. Cette somme peut être utilisée pour l'inscription d'un parent à un colloque et ainsi couvrir les frais de déplacement lorsque les rencontres se font en présentiel. Elle peut également servir pour des conférences destinées aux parents. L'année passée, peu de sous ont été dépensés. M^{me} Claudette Julien précise que cette somme n'est pas transférable d'une année à l'autre.

M^{me} Lucie Villeneuve suggère qu'une page Facebook soit ouverte pour informer les parents des élèves EHDAA. M^{me} Claudette Julien dit qu'il serait possible de proposer au Centre de services scolaire de mettre certains liens sur leur nouveau site Internet.

10. Correspondance

M^{me} Claudette Julien mentionne que le colloque de l'Institut des troubles d'apprentissage a eu lieu au mois de mars et qu'aucun parent ne s'était inscrit.

M^{me} Lucie Villeneuve parle du Principe de Jordan :

Le principe de *Jordan* vise à permettre à tous les enfants des Premières Nations vivant au Canada d'avoir accès aux produits, aux services et au soutien nécessaires au moment opportun. Le financement permet de combler toutes sortes de besoins en matière de santé, de services sociaux et d'éducation, notamment les besoins uniques que pourraient avoir les enfants et les jeunes LGBTQQIA et bispirituels des Premières Nations et ceux qui ont des handicaps physiques.

24 heures sur 24, 7 jours sur 7

Centre d'appel du principe de *Jordan* : 1-833-PJ-ENFAN (1-833-753-6326)

Téléimprimeur : 1-866-553-0554

<https://www.sac-isc.gc.ca/fra/153>

11. Affaires diverses :

Aucun suivi

12. Date et endroit de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 7 juin 2021, l'heure et l'endroit sera à déterminer. En fonction du contexte actuel la rencontre se fera soit en présentiel ou en virtuel en rencontre TEAMS.

13. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par M^{me} Isabelle Paquet et appuyé par M^{me} Danielle-Christine Houde à 20 h 47.

Durée : 1 h 32

Secrétaire de la rencontre : M^{me} Mélanie Gilbert

Signature de la présidente



Signature de la secrétaire